

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-36

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Votants : 13
Procurations : 2

REÇU LE :

27 AVR. 2018

PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-huit, le 12 AVRIL à 20 h 07, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/04/2018

Date d'affichage : 07/04/2018

Présents : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Fanny KUHNT, Paulette PORTET, Marie-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

Absents excusés (1) : Didier MAURY

Absents avec Procuration (1) :

- Raphaël GENZ a donné procuration à Eva BIETH.
- Camille HAUMONT-BOUZONVILLE a donné procuration à Marie-Cécile RIVIERE

La séance est ouverte à 20 H07.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Cécile RIVIERE est désignée pour remplir cette fonction.**

Objet : Adoption du compte administratif du budget camping 2017

Conformément à l'Article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Maire quitte la séance et le conseil siège sous la Présidence de Mme Fanny KUHNT, élue conformément à ce même article,

Mme Françoise BAUZOU expose :

Le compte administratif établi par la Commune prend en compte les opérations budgétaires exécutées en 2017 en les rapprochant des prévisions inscrites au budget camping.

Section d'exploitation

DEPENSES			
Compte	Intitulé	Budget	Réalisé
11	Charges à caractère général	3 795 €	265,98 €
42	Opérations d'ordre entre sections	3 000 €	1 420 €
		6 795 €	1 685,98 €
RECETTES			
Compte	Intitulé	Budget	Réalisé
R002	Excédent 2016	3 614 €	0 €
42	Opérations d'ordre entre sections	3 181 €	181,91 €
		6 795 €	181,91 €
	Résultat		-1504,07 €
	Excédent 2016 + recette 2017- dépenses 2017		2 109,93 €

Section d'investissement

DEPENSES			
Compte	Intitulé	Budget	Réalisé
2135	Installations générales	35 884 €	0 €
40	Opérations d'ordre entre sections	3 181 €	180,48 €
		39 065 €	180,48 €
RECETTES			
40	Opérations d'ordre entre sections	3 000 €	1 420 €
	Excédent 2016	36 065 €	
		39 065 €	1 420 €
	Résultat	1239,52 €	
	Excédent 2017 = excédent 2016 + excédent 2017 - virement à la section investissement		37 304,52 €

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés,
- **ADOpte** le compte administratif du budget camping 2017,
- **DECLARE** que la reprise des résultats antérieurs l'exécution budgétaire 2017 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2017 sont confirmés par la comptabilité du trésorier.

A Serres sur Arget, le 12 avril 2018

Le Maire,

Alain GARNIER

REÇU LE :
27 AVR. 2018
PREFECTURE FOIX



[Handwritten signature in blue ink]

Reçu en Préfecture le :

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du